

SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 OCTOBRE 2011

L'an deux mil onze, le lundi 24 octobre, à 18 heures 30, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 26 août 2011, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Yves ARCHAMBAUD, Maire.

Présents : Y. ARCHAMBAUD, P. BARTHOU, S. BLANCHARD, V. FRÉDÉRIC, S. GENAUDEAU, P. GENEAU, C. GOUIN, B. GUILLET, M. LAURAINÉ et S. LAVILLE.

Absent excusé : B. GUILLET qui a donné pouvoir à Steve BLANCHARD

Absent : H. BOISSON

Secrétaire de séance : Steve BLANCHARD.

Le procès-verbal de la réunion du 05 septembre 2011 est adopté à l'unanimité.

2011/10/01 - TAXE D'AMÉNAGEMENT

Délibération instituant la part communale de la taxe d'aménagement et en fixant le taux

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L. 331-1 et suivants ;

Le conseil municipal décide :

- d'instituer sur le territoire communal, la taxe d'aménagement ;
- de fixer le taux à 2 %.

La présente délibération est valable pour une durée de 3 ans. Toutefois, le taux fixé ci-dessus pourra être modifié tous les ans.

Elle est transmise au service de l'État chargé de l'urbanisme dans le département au plus tard le 1er jour du 2^{ème} mois suivant son adoption.

2011/10/02 - DEMANDE DE SUBVENTION AMÉNAGEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE

Monsieur le Maire soumet au conseil municipal son souhait de développer l'action en faveur de la lecture publique en réaménageant l'espace destiné à la bibliothèque municipale.

En effet, les rayonnages actuels sont insuffisants pour faire face à l'accroissement d'ouvrages à disposition. D'une part, le bibliobus passe maintenant 2 fois par an, au lieu de 3 précédemment, et laisse davantage de livres en dépôt pour pouvoir satisfaire, pendant 6 mois, tous les lecteurs. D'autre part, le nombre des lecteurs progresse, notamment au niveau des enfants. Par ailleurs, des dons de livres sont venus agrémenter nos fonds propres.

Un devis de rayonnages, tablettes, bac à albums et serre-livres a été demandé à BORGEAUD BIBLIOTHÈQUES, son montant s'élève à 3 490,40 € HT.

Des subventions peuvent être demandées au Conseil Régional, dans le cadre du Fonds Régional d'Intervention Locale (FRIL) et au Conseil Général, au titre de la Lecture publique.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- décide le réaménagement de la bibliothèque municipale,
- autorise Monsieur le Maire à demander les subventions :
 - o au Conseil Régional, au titre du FRIL, pour un montant minimum de 1 500 €
 - o au Conseil Général, au titre de la Lecture publique, au taux de 20 %
- inscrira la dépense au budget primitif de 2012,
- charge Monsieur le Maire de signer tout document relatif à cette affaire.

2011/10/03 - PROJET D'ACHAT IMMOBILIER

Madame Monique MALITE a proposé à Monsieur le Maire de vendre la maison de ses beaux-parents à la commune pour la somme de 100 000 €.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décline cette offre.

2011/10/04 - DÉCISION MODIFICATIVE 1

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que, les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2011 ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires suivants :

DÉSIGNATION DES ARTICLES		CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES À VOTER	
N°	INTITULÉ	RECETTES	DÉPENSES
2188 - 57	Décorations de Noël		200,00 €
2184 - 56	Aménagement bibliothèque		2 300,00 €
2111 - 60	Achat de terrains		- 2 500,00 €
	TOTAL		

Monsieur le Maire invite le Conseil à voter ces crédits.

Le Conseil, après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

2011/10/05 - LOTISSEMENT

Point sur les acquéreurs : 1 terrain a été vendu, 1 compromis a été signé, 3 permis ont été déposés.

2011/10/06 - QUESTIONS DIVERSES

- Estivales 2012 : le conseil choisit un concert de musique celtique dans l'église le vendredi 03 août 2012. cette proposition sera soumise à la CDCHS.
- Monsieur le maire remercie MM Laurent FREDERIC, Dominique LAURINE, Christian GOUIN et Claude RIGAL pour le broyage sur la commune.
- La haie du cimetière a été taillée par l'entreprise LAVERGNE.
- Plantations rue du petit Cailleau : il est décidé de planter des arbres fruitiers.
- Projet d'achat d'un vidéo-projecteur à inscrire au BP 2012

- Monsieur le Maire a assisté à une réunion organisée par la Maison de l'Emploi.
- Un chien errant vagabonde sur la commune. Prévoir de l'attraper et le confier à la SPA.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20 h 30.

Signatures :

Y. ARCHAMBAUD

V. FREDERIC

P. GENEAU

P. BARTHOU

S. BLANCHARD

H. BOISSON

S. GENAUDEAU

C. GOUIN

B. GUILLET

M. LAURINE

S. LAVILLE